

Moins consommer d'énergie, mieux habiter ?

Nadine Roudil & Amélie Flamand

Les économies d'énergie sont devenues un enjeu socialement reconnu. Néanmoins, leur mise en œuvre à l'échelle du logement peut s'avérer paradoxale. Nadine Roudil et Amélie Flamand montrent que le contrôle de la consommation d'énergie au domicile est mis en balance avec le confort, et suppose des savoir-faire inégalement partagés.

Les Trente Glorieuses marquent l'apogée de l'idéologie du confort domestique où triomphe la massification de l'équipement des ménages. L'énergie devient alors une ressource essentielle étroitement associée aux modes de vie au domicile. Le bouleversement des chocs pétroliers des années 1973-74 provoque le début d'une réflexion sur la gestion des ressources énergétiques. Ce n'est que plus récemment, au début des années 2000, qu'apparaît l'impératif de maîtrise de l'énergie, auquel est associé celui d'économie en matière de consommation énergétique¹. À la faveur du plan climat² puis du Grenelle de l'environnement³, la maîtrise des consommations est progressivement élevée au rang d'enjeu de société. Dans son logement, l'habitant est incité à connaître et comprendre sa consommation. Afin d'y parvenir, il est invité à avoir le « bon comportement » et à entretenir ses connaissances en matière d'équipement ménager et de loisir. Néanmoins, les réalités de l'habiter font apparaître des profils complexes de consommateurs d'énergie, les pratiques énergétiques restant fortement structurées et conditionnées à la fois par la contrainte économique et par la notion de confort (Flamand et Roudil 2013).

Les résultats d'un travail d'enquête⁴ entrepris entre 2009 et 2010 montrent que les ménages font preuve d'originalité et de « débrouillardise » en instaurant des modes de consommation d'énergie qui leur sont propres. Si un certain nombre développe une compétence à consommer de l'énergie fondée sur la mobilisation d'informations et de connaissances spécifiques, la majorité des ménages interrogés se repose sur des solutions techniques permettant de contrôler leur consommation.

Contrôler plutôt que changer ses habitudes

Les ménages soucieux de modifier leur consommation d'énergie mettent au point des systèmes de contrôle qui, s'ils sont propres à chacun, ont autant pour moteur le besoin de maîtriser leur

¹ Le programme national de lutte contre le changement climatique (PNLCC) fait, dès 2000, de la maîtrise de l'énergie un objectif national : <http://www2.ademe.fr/servlet/KBaseShow?sort=-1&cid=96&m=3&catid=16032>.

² Le plan climat 2004-2012 se présente comme un plan d'action dont l'objet est d'inciter à la réduction des consommations d'énergie à l'échelle des collectivités locales. La maîtrise des consommations d'énergie y apparaît entre autres comme un objectif proclamé à celle des « bâtiments tertiaires ou d'habitation » (« Un plan climat à l'échelle de mon territoire. Guide », Ademe, novembre 2005, p. 13).

³ Un groupe de travail spécifique est créé lors du Grenelle de l'environnement avec pour objet de « lutter contre les changements climatiques et maîtriser l'énergie ».

⁴ Il s'agit d'une recherche ANR, coordonnée par l'unité mixte de recherche CNRS LAVUE (Laboratoire architecture, ville, urbanisme et environnement), et dans laquelle sont impliqués le CSTB (Laboratoire services, process, innovation) et EDF-R&D (laboratoires ENERBAT (Énergie dans les bâtiments et les territoires) et ICAME (Innovation commerciale, analyse des marchés et de leur environnement)). Cette recherche permet d'analyser les pratiques de consommation d'énergie au domicile en Île-de-France.

budget que le désir de préserver un « minimum confortable » (Le Goff 1994). L'enquête permet de constater que les ménages les plus équipés⁵ en électroménager, multimédia et en équipements de loisir⁶ sont aussi ceux qui estiment qu'il est primordial de connaître leur niveau de consommation moyen d'électricité et d'eau. Ils mettent alors au point des systèmes qui, à leurs yeux, permettent d'avoir prise sur elle. Un ménage présente, par exemple, le fait de brancher son ordinateur sur une prise coupe-circuit comme un argument de maîtrise de sa consommation. Un autre confie avoir relié ses appareils multimédia à un interrupteur qu'il éteint tous les soirs afin de faire des économies. La manière la plus commune d'avoir prise sur son environnement consiste à doter son logement d'instruments de contrôle, de mesure et de programmation. Les formes les plus répandues demeurent l'installation de télécommandes thermostatiques (pour agir sur la température), de systèmes de programmation des équipements ménagers et de thermostats réglant la température en moyenne à 20 °C⁷. Cette automatisation est présentée à la fois comme un vecteur de confort et une garantie d'économie.

Les solutions de contrôle mobilisées témoignent, néanmoins, d'un engagement modéré des ménages dans la maîtrise de leurs dépenses énergétiques. Contrôler sa consommation montre combien il s'agit avant tout de la déléguer à des appareils afin de ne plus y penser, sans changer ses pratiques. L'énergie demeure une ressource essentielle, présente au domicile, à l'insu des consciences (Dard 1986).

Les paradoxes de la maîtrise de l'énergie dans le logement

Il y a actuellement, parmi les ménages, une tendance forte à faire le choix de la contrainte comme moyen « le plus sûr » d'économiser l'énergie. Chercher à ne plus prêter d'attention à ses consommations atteste de l'ambiguïté du choix de la technique au détriment de l'usage. Ainsi, les ampoules à basse consommation sont plébiscitées alors que le rapport entre le coût d'investissement et celui de l'économie réalisée ne justifierait leur utilisation que dans les pièces les plus occupées. Mais c'est le choix massif des ménages pour les appareils ménagers en catégories A ou A+ qui prête le plus au débat. Une étude de l'Agence de l'environnement et de la maîtrise de l'énergie (Ademe 2009) montre que le critère de « classe énergétique » (permettant de classer sur une échelle de A à G les appareils des moins aux plus consommateurs) est connu par plus de 81 % des ménages. Néanmoins, pour certains équipements (réfrigérateurs, congélateurs), ce classement est devenu obsolète car seuls les appareils de classe A existent désormais. La comparaison avec les classes de B à G n'est plus possible, cet étiquetage ayant disparu.

Par ailleurs, compte tenu de la durée de vie d'un équipement et de sa fréquence d'utilisation, l'économie d'énergie n'est nullement avérée et l'amortissement de l'achat peut être négatif⁸. Le

⁵ Le nombre moyen d'équipements de cuisson et d'entretien possédés au domicile par les ménages enquêtés, toutes professions et catégories socioprofessionnelles (PCS) confondues, a été évaluée à 7,7. L'analyse montre une moyenne d'équipements de 7,3 pour les ouvriers, 7,4 pour les employés, 7,8 pour les professions intermédiaires et 7,9 pour les cadres et professions intellectuelles. Les fourchettes hautes de l'équipement des ménages allaient de 13 équipements pour les employés à 14 pour les professions intermédiaires, 15 pour les ouvriers et 17 pour les cadres (Questionnaire, 1 950 ménages franciliens, recherche ANR-Villes durables-ENERGIHAB, UMR LAVUE, CSTB, EDF-R&D).

⁶ Les mêmes ménages enquêtés montrent que le nombre moyen d'équipements de loisir possédés au domicile par les ménages enquêtés, toutes PCS confondues, est de 3,7. L'analyse montre une moyenne d'équipements de 3,1 pour les ouvriers, 3,2 pour les employés, 3,9 pour les professions intermédiaires et 4,1 pour les cadres et professions intellectuelles. Les fourchettes hautes de l'équipement des ménages allaient de 7 équipements pour les employés et les ouvriers, à 9 pour les cadres et 17 pour les professions intermédiaires. (Questionnaire, 1 950 ménages franciliens, recherche ANR-Villes durables-ENERGIHAB, UMR LAVUE, CSTB, EDF-R&D).

⁷ Il est intéressant de souligner que le message institutionnel de 19 °C est à relativiser. Seul 37,3 % de notre échantillon d'enquêtés dit se chauffer à 19 °C et moins. La majorité des ménages (54,2 %) annonce une température ambiante de 20 °C à 21 °C ; une minorité, mais pas si insignifiante que cela (8,5 %), déclare se chauffer à 22 °C et plus (Enquête, 59 ménages, recherche ANR-Villes durables-ENERGIHAB, UMR LAVUE, CSTB, EDF-R&D).

surcoût à l'achat des appareils les plus économes⁹ n'est plus compensé par leur durée de vie. L'obsolescence programmée de l'équipement domestique entre alors directement en contradiction avec la volonté des ménages de se conformer aux critères de l'incitation à la maîtrise de l'énergie dans le logement¹⁰.

Une logique pour le moins paradoxale apparaît alors. Elle consiste à inciter à rationaliser le rapport à l'énergie des individus tout en excluant que « la durabilité de l'objet » participe d'une solution permettant de tendre vers une réduction des consommations (Mathevet *et al.* 2012). Pour réussir, les entreprises de maîtrise de l'énergie doivent participer à la transformation de la relation aux objets qui définit l'environnement énergétique des ménages et qui se caractérise encore par l'accumulation de biens. Elles doivent prendre le contre-pied de la « révolution des modes d'être engendré par l'accélération technique » (Rosa 2010) auxquels les ménages sont partie prenante par leurs modes de vie encore résolument consuméristes.

Lorsqu'ils agissent sur leur consommation, les ménages semblent être dans une situation d'attente avant de reprendre leurs habitudes ou dans une recherche de contrôle sur les systèmes qui composent leur environnement afin de préserver leur définition du confort dans leur logement. Les comportements de distinction relèvent plus de « bricolages » que d'évolutions notables. Ils ont pour point commun de mobiliser des manières de faire, reflet d'intérêts de circonstance attestant d'une aptitude à composer avec l'environnement du logement. Une autre catégorie de ménages, plus minoritaires, s'engage dans des tentatives d'habiter plus alternatives amorçant des évolutions dans la manière de penser la consommation au domicile de manière plus globale. Néanmoins, s'il n'est pas nouveau que l'individu cherche à habiter à sa guise son logement en se l'appropriant en toute circonstance (Authier 2001) pour la majorité des ménages rencontrés, l'incitation à moins ou mieux consommer de l'énergie chez soi renouvelle assez peu les pratiques du domicile.

Bibliographie

- Agence de l'environnement et de la maîtrise de l'énergie (Ademe). 2009. « Les ménages apprivoisent la maîtrise de l'énergie à la maison », *Ademe & vous – Stratégie et études*, n° 17, 19 janvier, p. 5.
- Authier, J.-Y. 2001. *Du domicile à la ville. Vivre en quartier ancien*, Paris : Anthropos, collection « Villes ».
- Dard, P. 1986. *Quand l'énergie se domestique. Observations sur dix ans d'expérience et d'innovations thermiques dans l'habitat*, Paris : Plan Construction.
- Flamand, A. et Roudil, N. 2013. « Face à la crise : l'habitant-consommateur d'énergie, stratégies et économies », in Desjeux, D., Moussaoui, I. *et al.*, *Le consommateur (malin ?!) face la crise*, Paris : L'Harmattan, collection « Consommations et société ».
- Le Goff, O. 1994. *L'Invention du confort*, Lyon : Presses universitaires de Lyon, 215 p.
- Mathevet, R., Thompson, J. et Bonnin, M. 2012. « La solidarité écologique : prémices d'une pensée écologique pour le XXI^e siècle ? », *Écologie et politique*, n° 44, p. 127-138, Paris : Presses de Sciences Po.
- Rosa, H. 2010. *Accélération. Une critique sociale du temps*, Paris : La Découverte.

⁸ Voir « Économie d'énergie des appareils électroménagers : pourquoi payer plus pour consommer moins ? » (URL : <http://www.quechoisir.org/document/eco-energie-electromenager.pdf>), enquête et proposition de l'UFC-Que choisir, mars 2010, p. 6.

⁹ Estimé à 10 ans pour certains appareils de classe A+ et à bien plus pour une classe A++ (*ibid.*, p. 8).

¹⁰ Imposé par la directive européenne 92/75/CEE du 22 septembre 1992.

Nadine Roudil est sociologue et photographe, chargée de recherche au département Économie et sciences humaines du Centre scientifique et technique du bâtiment (CSTB). Elle est également chercheur associée au LAVUE (Laboratoire architecture, ville, urbanisme et environnement ; UMR 7218). Ses travaux de recherche actuels portent sur les politiques publiques et les usages de l'énergie. Elle a notamment publié *Habiter la Castellane sous le regard de l'institution. Usages sociaux de la déviance* (Paris : L'Harmattan, 2011).

Amélie Flamand est sociologue et urbaniste, maître-assistant à l'École nationale supérieure d'architecture de Clermont-Ferrand et chercheur à l'unité mixte de recherche CRH-LAVUE (Centre de recherche sur l'habitat – Laboratoire architecture, ville, urbanisme et environnement ; UMR 7218). Ses travaux portent sur les enjeux spatiaux, sociaux et politiques qui s'ancrent dans la sphère de l'habitat, à partir d'une part de son travail de thèse sur les espaces intermédiaires et les parties communes dans l'habitat, à partir d'autre part des enjeux de participation des habitants, et à partir de la question du rapport des habitants aux questions énergétiques et environnementales.

Pour citer cet article :

Nadine Roudil & Amélie Flamand, « Moins consommer d'énergie, mieux habiter ? », *Métropolitiques*, 15 avril 2013. URL : <http://www.metropolitiques.eu/Moins-consommer-d-energie-mieux.html>.